Consulter le programme

Introduction

L'histoire et la géographie au lycée

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.
Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.
L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.
La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.
Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).
Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.
Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

1. Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1. 1. Connaître et se repérer

- identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques ;
- identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements ;
- nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés ;
- utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.

1. 2. Contextualiser

- mettre un événement ou une figure en perspective ;

- mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie ;
- identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique ;
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes ;
- confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

2. S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

2. 1. Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines
- employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient
- transposer un texte en croquis ;
- réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse ;
- savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...

2. 2. Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier
- s'approprier un questionnement historique et géographique ;
- construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique ;
- justifier des choix, une interprétation, une production

2. 3. Construire une argumentation historique ou géographique
- procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique ;
- identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie

L'enseignement de la géographie au lycée

Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.
Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :
- mobiliser, pour comprendre l'organisation et la dynamique des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre les acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse ;
- assurer l'acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

Organisation des niveaux du lycée

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée :
réalisation d'un croquis, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, à l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.
Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (pays, ensemble de pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes...
Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.
Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin, une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question

spécifique consacrée à la France.
L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit aussi permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.
Pour cela, le programme aborde, en classe de seconde, les grands équilibres et les défis d'un monde en transition, en première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions et, en terminale, les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'action

L'attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée. Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et d'appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l'échelle mondiale. Les comparaisons menées à différentes échelles sont au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde.
L'étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que la France est concernée par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

Classe de première : « Les dynamiques d'un monde en recomposition »

Sous l'effet des processus de transition – appréhendés en classe de seconde –, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.
Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformatisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.
En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).
Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accentuent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié

Questions

- Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.
- Des métropoles inégales et en mutation.

Commentaire

Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.
En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation…), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.
À l'échelle locale, l'étalement urbain, combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries), contribue à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.

Études de cas possibles :

- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.
- Londres : une métropole de rang mondial.
- Mumbai : une métropole fragmentée.
- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.

Question spécifique sur la France

- La France : la métropolisation et ses effets.

Commentaire

La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatiale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.
Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production

Questions

- Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante.
- Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.

Commentaire

À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.
Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants.
Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs – notamment publics –, des savoir-faire, des coûts de main-d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.

Études de cas possibles :

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recomposition des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

Question spécifique sur la France

La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Commentaire

L'étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Thème 3. Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?

Questions

-
- La fragmentation des espaces ruraux.
- Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.

Commentaire

Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires.
À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage... Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.

Études de cas possibles :

- Les mutations des espaces ruraux de Toscane.
- Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine).
- Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde.
- Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée.

Question spécifique sur la France

- La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives ;
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains ;
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics...
Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

Thème 4, conclusif. La Chine : des recompositions spatiales multiples

Questions

- Développement et inégalités.
- Des ressources et des environnements sous pression.
- Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.

Commentaire

La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique...) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires. Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe de première (en complément des notions et vocabulaires acquis en classe de seconde qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Recomposition : notion transversale à l'ensemble des thèmes.

- Centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville.
- Espace productif, entreprise multinationale, chaîne de la valeur ajoutée, flux, production, système productif.
- Espace rural, multifonctionnalité, fragmentation, périurbanisation, ruralité.

Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019

© 2000-2024, rue des écoles